



Le master Villes et territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme prépare à la diversité des métiers de l'urbanisme : planifications et stratégies du développement urbain, projets urbains tendant à l'extension ou au renouvellement des villes, gestion dynamique et durable des ensembles urbains existants.

Objectifs

Ce que propose le master Villes et Territoires, c'est :

- **une pratique de la pluridisciplinarité fondée sur l'association de trois pôles d'enseignements**, la Faculté de Droit et des Sciences Politiques, l'École d'Architecture de Nantes (ENSAN), et l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes (IGARUN) ; et le recrutement paritaire des étudiants issus des trois champs disciplinaires correspondants ;
- **une approche généraliste de l'urbanisme** intégrant l'acquisition de connaissances, de méthodes de travail et d'évaluations communes et donc d'une culture fédératrice de l'ensemble des formations d'origine ;
- **une confrontation à la réalité de la pratique de l'urbanisme** à travers les ateliers et séminaires ;
- **un environnement de recherches spécialisées** associant les compétences des laboratoires des trois pôles d'enseignement, et en relation étroite avec les milieux professionnels.

Compétences

Les compétences relèvent d'une part de l'analyse et de la prospective et d'autre part de la conception urbaine et la production d'opérations :

- analyser les grandes tendances d'évolution et de transformation des territoires
- évaluer des scénarios, actions et projets dans leur dimensions environnementale, sociale et économique
- piloter des démarches d'aides à la décision et de préparation des politiques locales
- rédiger et présenter des documents de synthèse et de communication
- conduire des études de programmation et de composition urbaine prenant en compte et articulant les différentes composantes des territoires
- identifier les contraintes humaines, procédurales et réglementaires, foncières et financières

Débouchés

Ce master ouvre aux divers métiers de l'urbanisme et de l'aménagement, la diversité des formations initiales des étudiants permettant de répondre à des demandes très différenciées : juriste-urbaniste, politiste-urbaniste, géographe ou aménageur-urbaniste, architecte-urbaniste, sociologue-urbaniste, paysagiste-urbaniste... Ce master constitue également une préparation aux concours d'attaché territorial.

Les secteurs

- Services Urbanisme, Aménagement, Habitat, Développement économique ou territorial, Politique de la ville des communes et EPCI ou des conseils départementaux
- Sociétés d'aménagement (SEM ou SPLA)
- Organismes de construction et de gestion de logements sociaux
- Agences d'urbanisme
- Organismes de conseil liés à l'urbanisme et à l'environnement ou à l'habitat, etc.

Informations pratiques

- **Durée et crédits ECTS**
M1 : 1 an (441 h)
M2 : 1 an (366 h + stage)
120 crédits ECTS (30 par semestre)
- **Effectif étudiants**
36 par année (dont 6 en reprise d'études)
- **Informations complémentaires**
<https://igarun.univ-nantes.fr/les-formations/masters/>
- **Admission et candidature en M1 ou en M2**
www.univ-nantes.fr/candidature-master
En 2023, les candidatures auront lieu du **22 mars au 18 avril**

Contenu de la formation (4 semestres)

Semestre 1 Master 1	Séminaire de rentrée : les métiers de la ville (5 jours) Théories et enjeux de l'urbanisme : Histoire et théorie de l'urbanisme, Politiques locales en Europe, Sociologie urbaine Outils de l'urbanisme : Outils de représentation graphique, Lectures critiques Option Ville et urbanisme (mutualisée avec le M1 Géographie Aménagement Environnement Développement - GAED) : Acteurs, métiers et institutions de l'aménagement, La ville en projet, Dynamiques métropolitaines, La nature en ville
Semestre 2 Master 1	Cadres et contexte de l'urbanisme contemporain : Mutations urbaines contemporaines, Droit de l'urbanisme Pratiques de l'urbanisme : Diagnostic urbain, Analyse projet urbain Initiation à la recherche : Méthodologies de la recherche en urbanisme, Échanges professionnels du VT Option Ville et urbanisme (mutualisée avec le M1 GAED) : Étalement urbain et périurbain - Espaces publics, enjeux sociaux et aménagements urbains - Ségrégations sociales, migrations et mobilités - Vers une ville durable
Semestre 3 Master 2	Politiques et productions urbaines : Habitat : politiques, pratiques et tendances - Mobilités et formes urbaines - Urban design - Ville et Environnement - Urban renewal and regeneration in Europe Méthodes et outils du projet urbain : Outils de représentation graphique, Observatoire du renouvellement urbain, Aide à la décision en aménagement Atelier professionnel Phase 1 (2 jours/semaine)
Semestre 4 Master 2	Produire la ville : Fabrique urbaine, Contentieux de l'urbanisme, Urbanisme opérationnel La pratique par le projet : Atelier analyse urbaine, Atelier professionnel Phase 2 (2 jours/semaine) Métropoles du monde en projets : Voyage d'étude en Europe ou Afrique du Nord Stage et mémoire (4 mois)

Organisation

Le Master Villes et Territoires est porté par l'IGARUN, la Faculté de Droit de l'Université de Nantes et l'École d'architecture de Nantes (ENSAN). Il délivre des diplômes dans deux mentions :

- la mention Urbanisme et Aménagement ;
- la mention Droit de l'environnement et Urbanisme.

La 1^{ère} année du Master propose un tronc commun aux deux mentions (qui correspond à au moins 50 % des enseignements du M1) et des cours propres à la mention et à la composante d'inscription (IGARUN, ENSAN ou Faculté de Droit).

Les enseignements indiqués ci-dessus sont ceux proposés aux étudiants qui s'inscrivent dans la mention Urbanisme et Aménagement du Master Villes et Territoires à l'IGARUN. L'option Ville et Urbanisme n'est suivie que par les étudiants inscrits à l'IGARUN. Elle est mutualisée avec le Master Géographie, Aménagement, Environnement, Développement (GAED) de l'IGARUN. **Tous les enseignements délivrés en 2^e année sont en tronc commun** et donc suivis par l'ensemble des étudiants quelle que soit la mention.

Conditions d'admission

Formation(s) requise(s) : être titulaire d'une Licence mention géographie, urbanisme, aménagement, droit (de préférence droit public ou droit de l'environnement), sciences politiques, architecture ou autres mentions ou formations initiales (en particulier relevant des sciences sociales) pouvant mener aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement. Ce master est également ouvert aux personnes ayant une expérience dans ces métiers, sur validation des acquis.

Conditions d'admission : Les candidatures sont à déposer :

- soit à l'IGARUN, pour les titulaires d'une licence de géographie, d'urbanisme, d'aménagement, d'histoire, de sociologie ;
- soit à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques, pour les titulaires d'une licence de droit ou de sciences politiques ;
- soit à l'ENSA Nantes pour les étudiants architectes, paysagistes ou ingénieurs.

Chaque composante de la formation (Géographie, Droit, Architecture) dispose de 10 à 12 places. La sélection se fait sur dossier en juin, complétée si nécessaire par un entretien devant un jury.

En savoir plus

• Sur le parcours

M1 : isabelle.garat@univ-nantes.fr
M2 : nicolas.raimbault@univ-nantes.fr (IGARUN)
nicolas.huten@univ-nantes.fr (Droit)
cherif.hanna@gmail.com (ENSAN)

• Reprise d'études, VAE

fc.lettres-shs@univ-nantes.fr

• Étudiants étrangers

Candidatures selon un calendrier anticipé entre octobre et décembre

<https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/incoming-students-venir-etudier-a-nantes>

